

## Des candidat-e-s et un syndicat que vous connaissez bien ...

L'engagement de nos candidat-e-s à la CAPA est connu de tou-te-s, engagement syndical au service des collègues ou professionnel, dans les bassins d'éducation. C'est le choix du SNES-FSU de présenter des candidats-e-s expérimenté-e-s, qui bénéficient de plus de la logistique d'une organisation syndicale pluri-catégorielle rôdée à la défense des intérêts matériels de toutes les professions. Dans la récente bataille contre la sortie du régime dérogatoire, l'engagement inconditionnel du SNES-FSU dès le début a été décisif pour en limiter les effets sur les mutations des personnels.

Dans l'académie, des listes de candidats ont fleuri, pour des organisations syndicales qui n'avaient exprimé jusqu'à maintenant aucune sollicitude pour la catégorie. Faute de la moindre expression de leur part depuis 4 ans, le doute est donc permis quant à l'intérêt qu'ils portent aux CPE en dehors des périodes électorales... En ce qui le concerne, le SNES-FSU tient une permanence spécifique destinée à tou-te-s les CPE trois après-midis par semaine, envoie trois ou quatre bulletins d'informations catégorielles par an et depuis deux ans une lettre électronique, organise régulièrement des conférences-débats ouvertes à tou-te-s sur les problématiques éducatives. Les CPE qui font appel au SNES-FSU et aux moyens qu'il met à leur disposition sont nombreux et ils auraient tort de s'en priver...

La liste a d'autre part été construite pour représenter tous les types d'établissement et toute l'académie. Mais surtout, elle est la seule qui soit complète dans tous les grades et équilibrée entre genre, âge... Ce choix n'est pas un hasard. Dans le contexte de sortie du régime dérogatoire, la restriction du nombre des élu-e-s va avoir des conséquences encore plus importantes. En effet, un-e élu-e ne peut siéger s'il-elle est concerné-e par une «opération de gestion». Ainsi lors de l'examen de l'accès à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle, les éligibles à cette fonction ne participent pas à cette CAPA. Il en est de même pour les mutations. Au-delà de certaines candidatures de «témoignage», le choix fait par d'autres de présenter des listes incomplètes fait donc d'abord courir à tou-te-s les CPE le risque de se retrouver sans représentant-e lors de plusieurs CAPA. Enfin, notre liste est la seule qui réponde aux exigences de proportionnalité des genres entre candidatures et composition du corps dans l'académie (63,5% de femmes CPE et 36,5% d'hommes). Raison supplémentaire de voter pour le SNES-FSU...

### ***Classe exceptionnelle***

1. Sabrina **DUBOIS** – Lycée Général et Technologique Augustin Fresnel – CAEN –14
2. Mylène **BOUVIER** – Lycée Professionnel Victor Lépine – CAEN – 14

### ***Hors classe***

1. Henry **PASTOL** – Lycée Polyvalent Curie-Corot – SAINT-LO – 50
2. Martine **VENANT** – Collège Le Val de Vire – VIRE – 14

### ***Classe normale***

1. Clarisse **MACÉ** – Lycée Professionnel Thomas Pesquet – COUTANCES – 50
2. Magali **GOUJU** – Collège Jean Castel – ARGENCES - 14
3. Emmanuel **POISSON** – Collège Nicolas-Jacques Conté – SEES - 61
4. Thomas **LEFEBVRE** – Collège Léopold Sédar Senghor - IFS - 14